



PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 OCTOBRE 2006

ORDRE DU JOUR

- I - Bilan de rentrée
- II - Voyage scolaire
- III - DBM
- IV - Questions diverses

Sièges : 24
Quorum : 13
Présents : 19

Voir liste jointe

Le Secrétaire de Séance

Le Président

F. LACHAUD

J. MAYLIN

La séance du Conseil d'Administration est ouverte à 17h40.

Le Président du Conseil d'Administration demande aux membres présents s'ils ont bien reçu le compte rendu du dernier Conseil d'Administration et s'ils ont des remarques à faire sur celui ci.

Aucune remarque n'étant formulée, le Conseil d'Administration peut débiter.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

I - BILAN DE RENTREE

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions, sachant que les élèves ont obtenu de très bons résultats au brevet des collèges (4 mentions TB, 82 % de réussite, pourcentage supérieur à la moyenne départementale et académique) et que tous les élèves ont obtenu une orientation correspondant à leurs vœux ou à leurs possibilités (sauf un, qui est actuellement suivi par l'assistant social, par la COPSY et par le principal du collège).

Tous les enseignements sont assurés, soit par des titulaires soit par des vacataires avec des effectifs stables. Nous avons 10 divisions au collège :

- 3 classes de 6^{ème} avec 65 élèves,
- 3 classe de 5^{ème} avec 67 élèves,
- 2 classes de 4^{ème} avec 38 élèves,
- 2 classes de 3^{ème} avec 55 élèves,

et 4 divisions en Segpa : 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} à 8 élèves chacune et une 3^{ème} avec 9 élèves.

Nous proposons à nos élèves les options Latin et Occitan en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, l'activité Basket en 6^{ème} et 5^{ème}.

Nous gardons des relations privilégiées avec la maison des jeunes, ce qui permet aux élèves d'être pris en charge pour l'aide aux travaux scolaires de 16h à 19h00. Nous mettons à la disposition de cet organisme, les manuels scolaires utilisés dans l'établissement.

Cette année, une nouvelle évaluation est mise en place, la note de vie scolaire : elle sera attribuée à chaque élève, à chaque trimestre par toute l'équipe éducative (enseignants et CPE) et sera intégrée dans le contrôle continu en 4^{ème} et 3^{ème} pour l'obtention du brevet des collèges.

Le conseil général nous demande de vous informer qu'il a décidé d'équiper les collèges d'ordinateurs, et que le collège de Lavardac bénéficiera d'une dotation de 9 poste en 2006 et 1 poste en 2007. Sur 4 ans, la dotation s'élèvera à 13 postes.

Nous regrettons d'avoir été obligés de réunir un conseil de discipline pour un élève qui n'a pas voulu adhérer au projet que nous avons mis en place pour, sinon une réussite scolaire, au moins la réalisation d'un projet professionnel.

II - VOYAGE SCOLAIRE

1- VOYAGE EN ITALIE

Monsieur le principal rappelle que ce voyage a été voté en juin 2006 pour son organisation et propose au vote du CA le budget de ce voyage.

Ce voyage s'inscrit dans le projet d'établissement qui prévoit une ouverture sur l'Europe. Les élèves seront reçus dans des familles italiennes du samedi 7 au vendredi 13 octobre 2006 et participeront aux activités des élèves du collège de Sale.

En contrepartie, nous recevrons au mois de mai 2007, les élèves qui nous auront accueillis. Nous pourrons ainsi, eux comme nous, découvrir deux systèmes scolaires différents, deux fonctionnements administratifs et deux modes de vie puisque nous serons plongés dans la vie quotidienne des élèves italiens.

Budget : 4450 € ;

Participation des familles 100 € ; Don du Foyer Socio Educatif : 750 € ; Crédits LOLF : 500 €.

Votes : *Pour : 19* *Contre : 0* *Abstention : 0*

2- VOYAGE EN ESPAGNE

Monsieur ROCHE, professeur d'espagnol souhaite organiser un voyage en Espagne de 3 jours dans la région de Huesca, pour les élèves de 3^{ème} du collège et de la SEGPA. Ce voyage s'inscrit également dans le projet d'établissement pour une ouverture vers l'Europe. Nous demandons l'autorisation d'organiser ce voyage dont le budget sera finalisé pour être soumis au vote lors du prochain CA.

Votes : *Pour : 19* *Contre : 0* *Abstention : 0*

3- SORTIE APPN EN LOZERE

Madame VINCENT-VIRY, professeur d'EPS, souhaite renouveler l'expérience de la sortie APPN en Lozère avec les élèves de 5^{ème} du collège et 6^{ème}/5^{ème} SEGPA. Ce voyage permet à beaucoup d'élèves d'appréhender la vie en communauté avec toutes les contraintes que cela exige. De plus, ce séjour leur permet de pratiquer des activités physiques qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer.

Votes : ***Pour : 19*** ***Contre : 0*** ***Abstention : 0***

A l'issue de ces différents votes, un délégué des parents demande si la sélection des élèves participants ne se fait pas sur un critère financier. Le principal lui rappelle que si l'un des parents manifeste un refus pour un motif financier, il est reçu par le chef d'établissement et l'assistant social qui, en analysant la situation financière, décident, le cas échéant, d'octroyer une aide financière par l'intermédiaire du fonds social collégien.

III - DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

L'Agent-Comptable présente les DBM.

→ **DBM N° 4/2006** pour information du Conseil d'Administration, il s'agit :

- d'une subvention complémentaire du Conseil Général pour alimenter les comptes de fluide et plus particulièrement pour le gaz dont le prix a fortement augmenté : chapitre B 60612 : 2 900 €
- d'une subvention du Conseil Général pour l'atelier théâtre : chapitre J31 6. THEAT : 750 €
- d'une subvention du Conseil Général pour le voyage en Espagne : chapitre N3 6245 : 51 €

→ **D.B.M. N°5/2006** soumise au vote du Conseil d'Administration

L'Agent-Comptable rappelle les réserves arrêtées après le Compte Financier 2005 :

- SG : 14 620.14 € moins 830 € de prélèvements déjà autorisés
- J1 : 2 029.11 €
- R2 : 10 032.06 €

Un prélèvement est proposé :

- sur les réserves du service général pour compléter la subvention du Conseil Général pour les fluides : chapitre B 60612 : 3 000 €
- sur les réserves du service général pour l'achat d'un serveur pour l'administration et de deux imprimantes : chapitre D 6068 : 1 500 €

Votes : ***Pour : 19*** ***Contre : 0*** ***Abstention : 0***

IV - QUESTIONS DIVERSES

1 - PONT DE L'ASCENSION

Suite à une demande de plusieurs personnes, le principal propose au vote de l'assemblée, de rattraper par anticipation le vendredi suivant le jeudi de l'ascension, le jeudi 26 octobre 2006 pour pouvoir bénéficier du pont de l'ascension.

Votes : *Pour : 18* *Contre : 0* *Abstention : 1*

2 - EQUIPEMENT VIE SCOLAIRE

Le CPE demande à ce que les services de la vie scolaire soient équipés d'un logiciel de gestion des absences et de suivi éducatif. La licence temporaire est de 79 € et la définitive est de 559 €. Ce projet sera soumis au vote du prochain budget en novembre 2006.

3 - CASIERS D'ELEVES

La communauté éducative souhaiterait que la collectivité territoriale de rattachement dote l'établissement de casiers pour les élèves. En effet, le coût est tellement élevé que l'établissement ne peut supporter une telle dépense. Cette demande a déjà été formulée et n'a été suivie d'aucun effet. Nous espérons que, dans un avenir proche, nous pourrions proposer cet équipement à nos élèves.

4 - TRANSMISSION D'INFORMATIONS

Un parent d'élève demande à ce que les informations parviennent plus rapidement aux parents et soient contrôlées à posteriori. Le principal et le CPE lui rappellent que les informations sont notées sur le carnet de correspondance le lendemain de la décision, non pas par le professeur principal mais un professeur de la classe, et que le professeur principal ne fait que vérifier la signature. De toute façon, il sera demandé un contrôle plus strict autant que faire ce peut.

5 - CROSS DU COLLEGE

Madame Vincent-Viry informe l'assemblée que le cross du collège sera organisé le 25 octobre et espère une participation importante des élèves (pas de dispense des parents) et propose aux parents de participer à cette course. Elle profite de la présence du maire de Lavardac pour lui demander de lui fournir des barrières pour baliser les passages et l'arrivée. Monsieur le maire lui répond favorablement comme d'habitude.

Les questions étant épuisées, la séance est levée à 18h40.